

POMME  
CANNELLE

---

L'ECUREUIL MALIN



Chemin des Ecoliers 1, 1163 Etoy  
021/807 30 15

## L'équipe de l'UAPE est composée...

- d'éducateurs (trices) de la petite enfance,
- d'assistants(es) socio-éducatif (ves),
- d'un(e) apprenti(e) ou d'un(e) stagiaire,
- d'une aide de cuisine.



## Nos horaires...

L'UAPE est ouverte de 7h00 à 18h30 du lundi au vendredi. L'équipe éducative accueille vos enfants selon votre contrat :

7h00 à 8h15	Petit déjeuner
8h30 à 11h40	Matinée sans école (mercredi)
11h40 à 13h40	Repas de midi
11h40 à 15h30	Repas de midi prolongé
13h40 à 18h30 (18h20)	Après-midi sans école
15h10 à 18h30 (18h20)	Après-midi après l'école

Afin de garantir la qualité de l'accueil offerte aux enfants et le bon déroulement du début et de la fin de la journée, les horaires d'ouverture et de fermeture sont à respecter strictement. Le parent est attentif à prévoir **un moment d'échange (10 minutes)** à l'arrivée et au départ afin de préparer tranquillement l'enfant et de disposer d'un moment pour s'entretenir avec le personnel qui s'en est occupé.

Les dépannages sur demande peuvent être acceptés si le nombre d'enfants prévu le permet. Ils sont facturés comme supplément (facturés également si annulation moins de 24 heures à l'avance).

Le mercredi, vos enfants sont regroupés dans une seule ou deux UAPE selon les fréquentations.

Centres aérés pendant les vacances scolaires : vous pouvez inscrire vos enfants à la journée pendant la première semaine d'octobre, la première semaine de Pâques et les deux premières semaines de juillet, la facturation sera en supplément. Ils ont lieu à l'UAPE de Buchillon.

**L'UAPE EST FERMÉE PENDANT TOUTES LES VACANCES SCOLAIRES, LES JOURS FÉRIÉS OFFICIELS DU CANTON DE VAUD, ET LE VENDREDI DE L'ASCENSION.**

## En cas d'absence...

Merci d'avertir le plus vite possible le groupe lorsque votre enfant sera absent à l'UAPE, en cas de **maladie ou d'activités particulières organisées par l'école** (sortie, pique-nique, camp, course d'école, rendez-vous chez le médecin...etc.). Nous sommes atteignables pendant les heures d'ouvertures des UAPE et certains matins... (7h00-8h30 et 11h00-18h30), il est aussi possible de laisser un message sur notre répondeur.

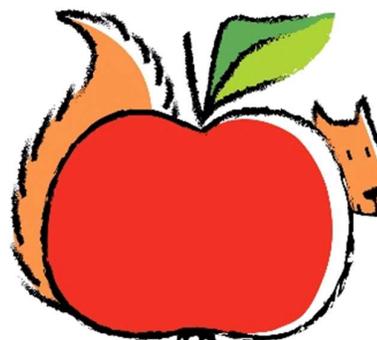
## Maladies...

**L'UAPE n'accueille pas les enfants malades ou contagieux.** Le personnel jugera si cet accueil est possible en fonction de son état général et de la liste des évictions effectuée à partir des recommandations romandes établies par les pédiatres. Nous vous demandons également de rester atteignable au cas où nous aurions un souci de santé concernant votre enfant. Nous vous rappelons qu'il existe un service de garde d'enfant malade organisé par la Croix-Rouge.

Service de garde d'enfants à domicile : **021 340 00 80/81**

[www.croixrougevaudoise.ch](http://www.croixrougevaudoise.ch)

Si votre enfant doit prendre un médicament, nous vous demandons de remplir une feuille avec la posologie exacte, le début et la fin du traitement. Nous sommes conscients que votre enfant vient parfois seul à l'UAPE, c'est pourquoi nous avons des exemplaires de « demande de médication » que vous pourrez nous transmettre directement le jour où il vient. **Aucun médicament ne sera administré sans ce formulaire.**



## Les repas...

Le petit déjeuner : tartines, céréales, jus de fruits, préparé par l'équipe.

Le dîner : fourni par l'entreprise Coccinelle Verte. En cas d'allergie ou d'intolérance, il faut avertir l'équipe et nous transmettre un certificat médical du pédiatre.

Le goûter : l'équipe éducative prépare les goûters.

## Devoirs...

L'équipe éducative propose aux parents intéressés d'accorder un moment à leur enfant pour faire les devoirs après le goûter. Nous vous rendons attentifs sur le fait, que ce moment permet à votre enfant de faire tout ou une partie de ses devoirs. Nous allons l'aiguiller dans son travail, lui lire les consignes, sans pour autant garantir l'apprentissage d'un vocabulaire ou d'une poésie, ni de sa réussite scolaire.

## Personnes autorisées à venir chercher votre enfant...

Nous vous rappelons que seules les personnes autorisées que nous avons sur le contrat d'inscription peuvent venir chercher votre enfant. S'il s'agit d'une autre personne, merci de nous avertir par téléphone et de nous laisser son nom et une description physique (la pièce d'identité sera demandée). Dans tous les cas, il doit s'agir d'une personne majeure.

## Trajet en voiture...

Dans le cas où votre enfant manque le bus, il faut lui dire d'attendre dans la cour, voire de le signaler à une maîtresse ou au secrétariat. Nous viendrons le chercher à pieds ou en voiture avec un rehausseur approprié avec votre consentement par téléphone si possible. Il serait utile d'inscrire le numéro de téléphone de l'UAPE dans l'agenda scolaire de votre enfant.

## Jouets et valeurs...

Les objets de valeurs et les jouets apportés à l'UAPE par les enfants sont sous votre responsabilité en cas de perte ou détérioration. Nous n'acceptons pas les appareils électroniques.

## Trajets seuls...

### Ecoliers de 3-4-5-6-7-8 P

**UAPE-MAISON :** si vous souhaitez que votre enfant rentre seul à la maison depuis l'UAPE (ou s'il doit se rendre à une activité extrascolaire), vous pouvez nous remplir un formulaire de décharge. L'enfant sera dès lors sous votre entière responsabilité pendant ce trajet. Vous avez également la possibilité de l'autoriser à quitter l'UAPE seul, seulement après un appel téléphonique de votre part. Nous vous conseillons également de prévoir une organisation au cas où vous ne seriez pas à la maison et que votre enfant se retrouve derrière une porte fermée (voisine disponible, ou retour à l'UAPE, clé pour votre enfant...).

**Ecole-UAPE (si pas le même village) :** les enfants seront autonomes pour prendre le bus. L'équipe éducative les attendra à la sortie du bus avec la liste des présences. Au début de chaque année scolaire, nous guiderons vos enfants au bus les premiers jours.

### Ecoliers 5-8 P

**Arrêt de Bus-UAPE :** dans le but de rendre vos enfants plus autonomes pendant les trajets de l'arrêt du bus à l'UAPE, nous avons mis en place une Charte. D'un commun accord entre vous, votre enfant et l'équipe, le trajet entre l'arrêt de bus et l'UAPE s'effectuera seul. L'équipe se chargera de la mise en place du trajet en élaborant une progression (moitié du trajet seul, regard de l'adulte ...). Cette autorisation pourra être retirée si l'enfant ne respecte pas les règles.

## Activité extrascolaire...

En principe, les enfants qui quittent l'UAPE pour se rendre à une activité (musique, sport, cirque...etc.), ne peuvent pas revenir au-delà de 17h00 pour des questions organisationnelles.

## Collaboration avec les parents...

L'équipe éducative est disponible pour échanger lorsque vous venez chercher votre enfant ou par téléphone. Des entretiens peuvent être demandés tout au long de l'année.

## Projet pédagogique...

Elaboré avec les équipes des trois UAPE, notre projet pédagogique est à votre disposition dans les UAPE.

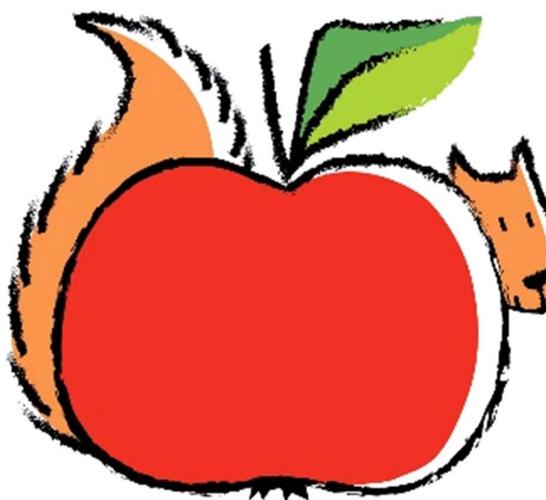
## A l'UAPE votre enfant a besoin de...

- Une paire de pantoufles.
- Une tenue de rechange adaptée à la saison.
- Une casquette.

---

***Merci d'inscrire le prénom de votre enfant sur ses affaires !***

---



Contact...

**UAPE Lavigny** : rte du Vignoble 47bis, 1147 Lavigny

021/807 05 45

**UAPE Etoy** : chemin des Ecoliers 1, 1163 Etoy

021/807 30 15

**UAPE Buchillon** : rte des Deux Communes 15, 1164 Buchillon

021/807 06 75

Pour vos questions pédagogiques ou  
organisationnelles...

**Adjointe de Direction Pédagogique UAPE** : Sandrine Terzi Stocker,  
079 156 13 72, [sandrine.terzi@pomme-cannelle.ch](mailto:sandrine.terzi@pomme-cannelle.ch)

Pour vos questions administratives...

En cas de questions concernant la facturation.

Pour effectuer un changement de contrat, merci de contacter une personne de l'équipe éducative ou la directrice pédagogique pour savoir s'il y a des disponibilités. Remplir ensuite un formulaire de modification et le transmettre au secrétariat.

**Numéro du secrétariat** : 021/808 86 00

**Horaires du standard** :

*Du lundi au jeudi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30*

*Le vendredi de 9h00 à 11h30*

**Le secrétariat est ouvert** :

*Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30*

Vous pouvez nous trouver ici.

